

RAPPORT DE LA JOURNEE DU 23 MARS 1999

La deuxième journée de l'atelier d'élaboration de cadre logique du projet de mise en place d'un fonds d'Investissement Social a été consacrée à l'examen du programme suivant :

1. Présentation du rapport de la première journée ;
2. Exposé sur le Fonds d'Investissement Social par le Représentant de la Banque Mondiale ;
3. Travaux de groupes et plénières sur l'élaboration de l'arbre à problèmes pour les sous-groupes femmes, jeunes et suivi des conditions de vie des ménages.

Avant d'aborder le premier point, il a été proposé et retenu de prendre 30 minutes après la pause pour valider l'arbre à problèmes élaboré par chaque sous-groupe.

I. PRESENTATION DU RAPPORT

Elle a été faite par Monsieur Papa SYLLA du Ministère de la Femme, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.

Le rapport a été adopté avec quelques corrections. Partant du fait que sur la trentaine de participants, seuls 23 ont répondu au questionnaire de la fiche d'évaluation, il a été recommandé à tous de s'acquitter de cette tâche chaque jour.

Les participants ont émis le vœux de disposer des documents diagnostics. Enfin il a été recommandé la mise à disposition des rapports journaliers.

Pour ce faire, après adoption, chaque rapport devra être déposé au Secrétariat pour saisi.

II. EXPOSE SUR LE FONDS D'INVESTISSEMENT SOCIAL (FIS)

Il a été fait par Monsieur Alassane DIAWARA de la Banque Mondiale qui, d'emblée, a indiqué que, faute de coordination avec la Direction de la Planification, il n'a pas pu préparer le document.

Dans son intervention, Monsieur DIAWARA a noté que la notion du FIS remonte au débat sur les moyens de lutte contre la pauvreté qui a réuni beaucoup d'écoles.

L'idée est que même s'il faut une croissance soutenue pour lutter contre la pauvreté, il s'agit là d'une condition nécessaire mais non suffisante puisque beaucoup d'éléments interviennent.

C'est dans ce contexte qu'est apparu la notion de Fonds social notamment en Amérique Latine puis en Europe de l'Est. Un certain nombre de principes guideront la mise en place d'un tel fonds. Il s'agit de :

- La rapidité d'intervention ;
- la flexibilité ;
- la transparence ;
- le partenariat ;
- la participation des cibles.

Le fonds doit s'appuyer ensuite sur un menu d'activités, une typologie de projets et sur les préalables suivants :

- Une bonne définition du profil de la pauvreté ;
- une évaluation des besoins des bénéficiaires ;
- l'élaboration d'un cadre logique.

L'articulation institutionnelle du fonds est également un enjeu important pour garantir les principes de transparence, de flexibilité de même que l'existence d'un manuel de procédure qui définit les relations entre les acteurs et les règles de fonctionnement.

Comme axes d'intervention du fonds on peut retenir à côté du financement des mesures définies :

- L'accompagnement ;
 - l'accès à la formation ;
 - les programmes d'IEC en direction des bénéficiaires pour mieux faire connaître le fonds ;
 - le suivi-évaluation
- et le renforcement des capacités d'intervention des acteurs.

Pour conclure, Monsieur DIAWARA a tenu à souligner les limites et dangers d'un fonds social qui peuvent se résumer en deux points :

- souvent les fonds sont en marges des politiques sectorielles alors qu'ils doivent être en phase avec elles.
- La pérennisation des actions .

Aujourd'hui, il y a plusieurs types de fonds sociaux car même l'AGETIP est considéré comme un fonds social qui a une certaine particularité.

Après cet exposé, des compléments ont été apportés par Monsieur BALDE de la Banque Mondiale qui a insisté entre autres points sur la nécessité de renforcer les capacités des organisations.

Quant à Monsieur LOM, le Directeur de la Planification, après avoir souligné la nécessité pour tous les projets de venir en complément et de respecter les politiques sectorielles, il a terminé en demandant qu'un mécanisme novateur qui permet à tous les acteurs d'accéder aux ressources soit trouvé et que le processus de partenariat puisse garantir la transparence.

A la suite de ces compléments, quelques réactions ont été enregistrées.

Parmi les questions soulevées, on peut noter celles-ci :

- Le ciblage départemental est-il maintenu ?
- Est ce qu'on a pensé aux conséquences de la dette ?
- Quel est le mécanisme de gestion qui sera mis en place .

Les réponses apportées se résument ainsi :

Sur le ciblage, ce sont des groupes sociaux qui sont ciblés. Il n'y a pas de ciblage géographique.

Concernant la dette, Monsieur DIAWARA, après avoir rappelé que la Banque Mondiale est une institution de transfert de ressources, a estimé qu'en réalité elle n'est pas une source d'endettement si l'on sait que la durée des prêts va jusqu'à cinquante ans avec un différé de 10 ans. Les financements accordés sont moins coûteux que les aides bilatérales.

Enfin sur le mécanisme de gestion, il a estimé que celui-ci doit tenir compte des principes du fonds. Des études vont être menées pour un cadrage institutionnel approprié devra tirer les leçons des expériences en cours.

III. TRAVAUX DE GROUPE ET PLENIERE

A la reprise des travaux, après la pause, une plénière a été organisée pour valider l'arbre à problème élaboré par chaque sous groupe.

Ainsi pour le sous groupe femmes, après présentation du rapport, des contributions ont été enregistrées. Elles portent pour l'essentiel sur la reformulation de certains problèmes.

La présidente du groupe a en réponse indiqué que ces observations seront prises en compte.

Pour le sous groupe jeune, les observations ont porté pour l'essentiel sur le problème central et certains problèmes identifiés.

Pour le sous groupe suivi des conditions de vie des ménages des clarifications ont été demandées sur certains problèmes identifiés.

Avant de reprendre les travaux de groupes qui devraient être axés sur l'élaboration de l'arbre des objectifs, l'animateur est revenu sur la définition de l'arbre d'objectifs qui consiste à formuler un état négatif et un état positif.

Dans le même ordre d'idées, il s'est apesanti sur la hiérarchisation des objectifs.

Ainsi se référant à Anthony et Deboeck, il a dégagé trois grands niveaux d'objectifs :

- Objectif politique ;
- Objectif stratégique ou sectoriel ;
- Objectif opérationnel ou résultat.

ANNEXE

EVALUATION JOUR 2

24 FICHES

Nombre de fiches : 24

	1	2	3	4	5	
Q1		4	13	58	25	100
Q2	4	4	17	63	13	100
Q3		4	17	58	21	100
Q4		0	42	50	8	100

Suggestions

Garder à l'esprit la nécessité d'articulation pour assurer une convergence

Eviter de retarder la progression des groupes après avoir dormi

Réduire le temps des travaux de groupe afin de disposer du rapport final juste à la fin du séminaire

Il aurait été plus intéressant d'accorder plus de place à l'exposé de la Banque Mondiale

Respect des horaires

Améliorer l'organisation pédagogique du séminaire